

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 février 2025

---

SIMPLIFIER ET RÉORIENTER LA POLITIQUE FAMILIALE VERS LE PREMIER ENFANT -  
(N° 839)

Adopté

## **SOUS-AMENDEMENT**

N ° AS31

présenté par  
Mme Bergantz, rapporteure  
à l'amendement n° AS|14 de M. Simion

-----

### **ARTICLE PREMIER**

Au début de l'alinéa 2, ajouter la phrase suivante :

« La Nation réaffirme le caractère universel des allocations familiales. »

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Sous amendement de la rapporteure.